



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2011

Révision: 25.03.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** KEIM Porosan-Ciment-Trass
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Mortier formulé en poudre
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
KEIM Nederland B.V.
Dukdalfweg 26
NL--1332 BM Almere
Téléphone: 0031 (0)36 53 20 620
Téléfax: 0031 (0)36 53 20 030
Url: <http://www.keim.nl>
- **Service chargé des renseignements:**
Kees Mylanus
Téléphone: 0031 (0)36 53 20 620
E-Mail: info@keim.nl
- **Numéro d'appel d'urgence:**
GBK Gefahrgut Büro GmbH
Emergency number: +49(0)6132/84463

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
Xi; Irritant
R37/38-41: Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Risque de lésions oculaires graves.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**
Xi Irritant
- **Phrases R:**
37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.
- **Phrases S:**
2 Conserver hors de portée des enfants.
22 Ne pas respirer les poussières.
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

(suite page 2)

BE



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2011

Révision: 25.03.2011

Nom du produit: KEIM Porosan-Ciment-Trass

(suite de la page 1)

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

· **Autres dangers**

Le produit contient du ciment. Réaction alcaline du ciment au contact de l'eau ou de l'humidité. Eviter le contact avec les yeux ainsi que le contact prolongé avec la peau.

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Ciment Portland, granulats de carrière et additifs

· **Composants dangereux:**

CAS: 65997-15-1	Ciment Portland, produits chimiques	10-25%
EINECS: 266-043-4	Xi R37/38-41 GHS05 Eye Dam. 1, H318; GHS07 STOT SE 3, H335; Skin Irrit. 2, H315	

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Nous recommandons de présenter cette fiche de sécurité au médecin.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche et le pharynx avec de l'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Le produit ne s'enflamme pas, adapter les mesures d'extinction à l'incendie environnant.

· **Conseils aux pompiers**

· **Equipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Autres indications**

En cas d'incendie, ne pas inhaler la fumée, les gaz et les vapeurs.

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2011

Révision: 25.03.2011

Nom du produit: KEIM Porosan-Ciment-Trass

(suite de la page 2)

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Eviter la formation de poussière.
Ne pas inhaler les poussières.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Veiller aux mesures de protection (voir paragraphes 7 et 8).
Le produit constitue, avec l'eau, une couche glissante.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les eaux ou les canalisations.
Se conformer aux réglementations locales.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Fermer les évacuations (risque de bouchage)
Eviter la formation de poussières.
Danger de glissade!
Recueillir par moyen mécanique.
Eliminer la matière collectée conformément au règlement.
Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Eviter la formation de poussière.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter le contact avec la peau ou les yeux.
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Equipement de protection individuelle voir le chapitre 8. Suivre les consignes légales de protection et de sécurité.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver dans les emballages d'origine dans un endroit frais et sec.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec de l'eau.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Eviter le développement et les dépôts de poussières.
Stocké au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Classe de stockage:** 13

BE

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2011

Révision: 25.03.2011

Nom du produit: KEIM Porosan-Ciment-Trass
--

(suite de la page 3)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

65997-15-1 Ciment Portland, produits chimiques

VL 10 mg/m ³

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Nettoyer le vêtement souillé en aspirant; ne pas souffler, ni broser.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

- **Protection respiratoire:**

Pour les matières en suspension ou la formation de poussières

Filtre: P

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre combiné A/P

- **Protection des mains:** Gants de protection

- **Matériau des gants**

Adapté par exemple:

Gants en coton traités au nitrile

Epaisseur recommandée: $\geq 0,5$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6 (480 min)

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

-BE-

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2011

Révision: 25.03.2011

Nom du produit: KEIM Porosan-Ciment-Trass
--

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme:	Poudre
--------	--------

Couleur:	Gris
----------	------

Odeur:	Inodore
--------	---------

valeur du pH à 20°C:	11,5-13,5* mélangé avec de l'eau
----------------------	-------------------------------------

- **Changement d'état**

Point de fusion:	Se décompose au point de fusion.
------------------	----------------------------------

Point d'ébullition:	Non applicable.
---------------------	-----------------

Point d'inflammation:	Non applicable.
-----------------------	-----------------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
--------------------	--

Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
---------------------	--------------------------------

- **Limites d'explosion:**

Propriétés comburantes	non applicable
------------------------	----------------

Pression de vapeur:	non applicable
---------------------	----------------

Densité:	Non déterminée.
----------	-----------------

Masse volumique à 20°C:	1400-1600* kg/m ³
-------------------------	------------------------------

Densité de vapeur:	non applicable
--------------------	----------------

Vitesse d'évaporation	non applicable
-----------------------	----------------

- **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau:	Peu soluble miscible
--------	-------------------------

Coefficient de partage (n-octanol/eau):	non applicable
---	----------------

- **Viscosité:**

Dynamique:	non déterminé
------------	---------------

Autres informations	*Les valeurs se rapportent au produit venant d'être fabriqué et peuvent évoluer dans le temps.
---------------------	--

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**

- **Stabilité chimique**

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

- **Matières incompatibles:** Eau

- **Produits de décomposition dangereux:**

Pas de produits de décomposition dangereux en cas de manipulation et de stockage corrects.

BE

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2011

Révision: 25.03.2011

Nom du produit: KEIM Porosan-Ciment-Trass
--

(suite de la page 5)

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:** Non déterminé
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **En cas d'inhalation:** Irritant pour l'appareil respiratoire.
- **Sensibilisation:**
Produit contenant moins de chromates. Aucun effet de sensibilisation si la durée maximale de stockage est respectée.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**
Aucune étude expérimentale connue.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE:**
En l'état actuel de nos connaissances, le produit ne contient pas de métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE.
- **Indications générales:**
Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Le produit ne contient que des composants minéraux; la détermination de données écologiques, comme par ex. les possibilités d'élimination biologique, les valeurs CSB ou BSB, n'est pas pertinente.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Éliminer selon les réglementations locales.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

17 01 01	béton
----------	-------

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2011

Révision: 25.03.2011

Nom du produit: KEIM Porosan-Ciment-Trass

(suite de la page 6)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**
- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**
- **Classe IMDG:** -
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**
- **Classe ICAO/IATA:** -
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **Indications complémentaires de transport:**
N'est pas un produit dangereux selon les directives de transport.

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:**
Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- **Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 - R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
 - R41 Risque de lésions oculaires graves.
- **Service établissant la fiche technique:** Service Sécurité Produits
- **Contact:** Madame Popescu
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**